

Ouagadougou côté jardin

Marie-Jo Menozzi*

Un phénomène s'observe dans toutes les villes africaines, la tendance à planter des végétaux à mesure que la ville se développe et se modernise. La modernisation et l'extension de ces villes se traduisent par l'accroissement des populations végétales ornementales. Celles-ci égaient autant l'espace public de la ville que l'espace privé des habitations et des cours arborées et des jardins se donnent à voir dans différents quartiers des villes.

On prendra comme exemple pour illustrer ce processus la ville de Ouagadougou, actuelle capitale du Burkina Faso. Le choix de cette ville est intéressant d'un triple point de vue. Elle se situe en zone soudano-sahélienne, qui se caractérise par une longue saison sèche qui dure de octobre à juin, ce qui a priori est incompatible avec l'entretien d'un jardin. Elle a commencé à se développer et à se moderniser récemment, surtout depuis la révolution de Thomas Sankara (1983-1987). Les populations installées ici traditionnellement ne plantent pas d'arbres ni ne font rentrer des végétaux à l'intérieur de l'espace d'habitation.

La problématique générale est que l'élément végétal est autant constitutif du caractère d'une ville moderne que ce qui la définit habituellement, à savoir la présence d'organes administratifs, la concentration de commerces et de sociétés de service.

On va s'intéresser à la plantation et à l'aménagement de végétaux à l'intérieur des parcelles d'habitation. La parcelle correspond à une unité d'espace délimitée lors des opérations de lotissement de la ville. Elle comprend une cour et des bâtiments d'habitation. On va retracer les étapes historiques de diffusion des végétaux et la manière dont ils se répartissent en fonction des différentes catégories de population

*Laboratoire ERMES, Université de Rennes 2, place Saint Melaine, 35000 Rennes, France

installées à Ouagadougou. L'élément végétal participe à la définition sociologique des individus au même titre que d'autres biens de consommation (villa, voiture, télévision...). La diffusion de la pratique du jardinage parmi la population citadine du Burkina Faso s'effectue selon un processus d'acculturation. Les individus se réapproprient les modèles importés par les occidentaux, et ne font pas que les imiter. On verra selon quelles modalités s'effectue cette acculturation.

Les faits présentés ici résultent d'enquêtes effectuées à Ouagadougou dans le cadre d'une thèse d'anthropologie menée sur le développement des jardins dans les villes du Burkina Faso sous l'influence de la modernisation du pays. Les informations ont été recueillies lors d'une série d'enquêtes qualitatives menées auprès de la population de juillet 94 à janvier 95.

Modalités historiques

Ouagadougou est la capitale de l'actuel Burkina Faso (ex Haute-Volta). Elle est bâtie sur un plateau, le plateau mossi. Elle est une des rares villes soudaniennes à ne pas être traversée par un fleuve. Trois barrages de retenue d'eau alimentent la ville. Ouagadougou appartient à la zone climatique nord-soudanienne. La saison sèche dure d'octobre à mai, période durant laquelle souffle l'harmattan, la pluviométrie est de 500 mm à 800 mm par an.

Ouagadougou était la capitale du plus important royaume *moose*¹, le royaume de Wogodogo. L'explorateur Binger, en 1888 donne une première description de la ville. En fait, il est déçu par ce qu'il voit, la capitale du prestigieux royaume n'est guère différente des simples villages *moose* (Binger, 1892).

L'arrivée des Européens et la constitution de Ouagadougou en base militaire vont être le point de départ de la transformation de Ouagadougou en ville moderne. La présence française se caractérise par plusieurs faits : la plantation d'arbres, l'aménagement de l'espace selon un processus de parcellisation, l'importation du modèle de la villa-jardin, l'introduction de nouvelles espèces végétales.

Dès leur arrivée, les Français se sont inquiétés de planter des arbres : arbres d'ombrage le long des avenues, constitution de vergers dans les bas-fonds, création de jardins, dans lesquels se côtoient arbres et végétaux d'ornement.

La plupart de ces végétaux sont allochtones. Il y a néanmoins une exception notable, le caïlcédrat (*Khaya senegalensis*, méliacées), dont

¹Les *moose* sont une population de guerriers-cavaliers organisée en monarchie. Venus du Ghana, ils ont colonisé une partie de l'actuel Burkina Faso entre le XII^e et le XV^e siècle. Les populations locales ont été assimilées aux *moose*. Wogodogo est devenue la capitale de ce royaume (en tout, il y en a quatre) vers 1441. Elle devint la résidence permanente du Mogho Naba en 1691. Le royaume *moose* était l'un des plus puissants empires précoloniaux de l'Afrique occidentale (Skinner, 1974).

le feuillage ombre les avenues des anciens quartiers coloniaux. Depuis l'indépendance, il semble qu'il n'était plus guère planté, une des raisons invoquée étant qu'il représente l'époque coloniale, et avait subi la désaffection de la population Burkinabè. On raconte que des caïlcédrats avaient été plantés il y a quelques années le long de l'avenue Charles De Gaulle mais qu'ils sont rapidement morts parce que personne ne voulait les arroser. Cependant, cet arbre commence à être réhabilité et certaines avenues en ont récemment été garnies. Pourquoi les Français ont-ils surtout planté des végétaux exotiques? Peut-être qu'ils ne connaissaient pas encore la végétation locale et qu'ils n'avaient pas eu la possibilité de la domestiquer. Celle-ci va s'amenuiser, remplacée progressivement par des formations végétales sélectionnées par l'homme. Les karités (*Butyrospermum parkii*, sapotacées), nérés (*Parkia biglobosa*, mimosacées), baobabs (*Adansonia digitata*, bombacacées) et tamariniers (*Tamarindus indica*, césalpiniacées) cèdent la place aux manguiers (*Mangifera indica*, anacardiées), nimes (*Azadirachta indica*, méliacées), cassias (*Cassia siamea*, *Cassia alata*, césalpiniacées), flamboyants (*Delonix regia*, césalpiniacées) et diverses autres plantes.

Les Français ont introduit une nouvelle forme d'organisation de l'espace, le quadrillage selon un plan de parcellisation. Les premiers quartiers lotis (en 1926-27) furent les quartiers administratifs et les quartiers de résidence (S.Jaglin et al, 1992).

Jusqu'à l'indépendance, on peut opposer deux villes, la ville des colons et la ville africaine; la première, quadrillée, parcellisée, plantée d'arbres et égayée de jardins, l'autre, organisée sur un modèle traditionnel d'organisation de l'espace. On peut tenter de reconstituer les populations végétales des jardins coloniaux : des arbres d'ombrage, des arbres fruitiers comme le manguier, le citronnier, le goyavier, des haies de thévétia (*Thevetia neriifolia*, apocynacées), des bougainvillées (*Bougainvillea sp.*, nyctaginacées), liane de Madagascar (*Argyrea nivos*, convolvulacées), liane goïne, des rosiers, des poinsettias, des plantes à fleurs comme les cannas (*Canna sp*, cannacées, zinnias, composées), œillets d'Inde (*Tagetes sp*, composées), pervenche de Madagascar (*Catharantus roseus*, apocynacées).

Deux modalités historiques de jardins

Ces nouvelles pratiques vont ensuite se diffuser parmi la population burkinabè selon un processus acculturatif. À partir des renseignements possédés, on peut poser l'hypothèse que dès les années 60, lors des opérations de lotissement et de transformation de la ville, la pratique s'est développée dans toutes les couches sociales de planter des arbres et des végétaux dans la cour.

Traditionnellement, les *moose* ne plantent pas d'arbres. Un adage dit : « qui plante un arbre fruitier mourra avant de l'avoir vu porter des fruits ». De même, on ne plante pas de végétaux dans la cour parce que ça peut « sucer les forces du maître de famille ». (Deverin-kouanda, 1992). Maintenant, l'interdit relatif à la plantation d'arbres est tombé en désuétude ainsi que celui de faire rentrer des végétaux dans la cour d'habitation. On rencontre des arbres plantés par l'homme dans la plupart des cours de la ville. M. Traoré (63 ans, maçon, : « C'est dans le temps que les parents disaient de ne pas semer d'arbres. A présent, on sait qu'un arbre, c'est bien dans la cour, c'est un ami ». On peut voir des vestiges végétaux de vieilles cours habitées par des Burkinabè, peuplées de grands arbres d'ombrage et de quelques végétaux d'ornement, les mêmes que ceux observés dans les anciens quartiers administratifs (des flamboyants, nîmes, cassias, manguiers, des plantes comme le thévétia, le bougainvillée). Il s'agit des quartiers résidentiels lotis dans les années 50 et 70 à l'usage des fonctionnaires affectés en Haute-Volta, puis à l'usage des cadres burkinabè. Ces quartiers présentent le même genre de physionomie que les premiers quartiers lotis en ce qui concerne la végétation arborée, à quelques différences près, le caïlcédrat ayant disparu. Les habitations sont établies sur le modèle de la villa. Cependant, dans les années soixante, d'après un informateur, les cadres burkinabè plantaient des arbres dans leur cour afin qu'ils procurent de l'ombre, mais ils ne s'intéressaient guère aux plantes ornementales. Ils préféraient assigner à la cour un usage utilitaire et élever des animaux (poules, moutons) plutôt que mettre des végétaux décoratifs et confectionner un jardin. Leurs parcelles avaient plutôt une allure de cour arborée. Il n'y a que récemment que les végétaux d'ornement se rencontrent dans les cours habitées par des populations africaines et qu'une attention est accordée à la manière dont ils sont organisés dans l'espace. L'accroissement de la végétation dans la ville, et notamment de la végétation ornementale est contemporain de la modernisation de la ville.

Les années 80 sont marquées par une extension et un développement rapide de Ouagadougou sous l'impulsion de la politique révolutionnaire de Thomas Sankara. Sa volonté était de transformer Ouagadougou en ville moderne. Auparavant, Ouagadougou était ironiquement surnommée « Bancoville » (le banco, mélange de paille et d'argile, est le matériau de construction traditionnellement utilisé pour élaborer les cases et les murs d'habitation) et beaucoup d'individus s'accordent à dire qu'avant la révolution, Ouagadougou n'était pas une ville, mais plutôt un gros village, les critères par lesquels on définit une ville y étant présents d'une manière infime. Au niveau de la politique du logement, cela se traduit par le lotissement systématique de tous les quartiers spontanés de Ouagadougou, la construction accélérée de cités pavillonnaires et de petits immeubles

(les « cités de la révolution »). Il s'agissait de construire des logements sociaux, qui en fait étaient accessibles seulement aux classes moyennes et supérieures de la population, leur coût d'acquisition les mettant hors de portée de la majorité de la population. Il s'agissait de petites villas dans une parcelle d'une superficie de 300 mètres carrés environ. Ces cités ont été organisées sur le modèle de la banlieue ouvrière française : un ménage dans un pavillon assorti d'un petit jardin. Un des slogans de cette période était : « à chaque ménage son potager ».

L'accent était aussi porté sur les politiques de préservation de l'environnement. Actuellement le Burkina Faso connaît des problèmes de déboisement, et la région de Ouagadougou est fortement touchée par ce problème du fait de la demande croissante de la ville en bois d'usage et bois de chauffe, causé par l'accroissement de sa population. Le mot d'ordre « plantons des arbres, fleurissons nos cours » illustre cette politique de sensibilisation. Lors de cette période, l'obligation a été instaurée de planter des arbres lors des événements heureux (mariage, baptême). Dans le cadre des travaux d'intérêt collectif, les hommes étaient chargés d'aller planter des arbres en brousse. Les plantes utilitaires et les animaux d'embouche cèdent peu à peu la place aux plantes ornementales.

On assiste à l'élaboration d'une nouvelle forme d'aménagement de l'espace de la parcelle chez les cadres supérieurs de Ouagadougou. Le modèle de la cour arborée est délaissé au profit d'un autre type d'aménagement, que nous appellerons jardin moderne. Celui-ci, entre autres, se caractérise par des plantes spécifiques, dont la plupart ont été introduites à partir de 1985 environ. Le *Clerodendron inerme* (verbénacées) est utilisé pour faire des haies, le *Ficus benjamina* (moracées), le filao (*Casuarina equisetifolia*, casuarinacées) remplacent les flamboyants, les cassias, gmelinas (*Gmelina arborea*, verbénacées) etc. Des arbres considérés comme « utiles » pour l'ombre et éventuellement les fruits qu'ils procurent sont délaissés au profit d'arbres aux formes plus esthétiques, comme le filao et le ficus. La gamme des « plantes vertes » se diversifie (diverses araliacées, acanthacées, aracées). Les plantes ornementales disponibles à Ouagadougou augmentent, ramenées pour la plupart des pays côtiers voisins (Côte d'Ivoire, Togo, Bénin). Dans le même temps, le secteur informel relatif à la production de végétaux d'ornement se développe. Divers petits métiers se développent, pépiniériste, tailleur de plantes, jardinier ambulant, vendeur de terre, de fumier. Certaines personnes font profession de paysagiste pour les bourses les plus remplies. Si Thomas Sankara préconisait aux habitants de planter des végétaux maraîchers, ceux-ci ont rapidement cédé la place dans les cours à des plantes plus spécifiquement ornementales. Les personnes enquêtées arguaient de la trop forte dépense en eau demandée par ces produits

marais qu'on peut se procurer à moindre prix sur les marchés, et préféreraient donc les remplacer par des plantes ornementales et des arbres. Ces nouvelles pratiques ont rapidement gagné les habitants des cités et des quartiers résidentiels.

Un des habitants de la « cité An II » (première cité de la révolution) se souvient du quartier avant qu'il ne soit loti. C'était un quartier populaire avec des maisons et peu de végétation, quelques arbres, des manguiers notamment, dont certains ont été conservés. Aujourd'hui, c'est une cité aux allées bien tracées, avec de petites villas entourées de verdure. Pendant la révolution, cette pratique s'effectuait peut-être sous la pression exercée par le pouvoir politique mais depuis cette période on voit que l'habitude a été prise de planter des arbres et des végétaux d'ornement. Dans les habitats de cité, il semble même que cela soit devenu une norme à laquelle il est difficile de se soustraire.

On peut actuellement observer à Ouagadougou les deux modalités d'aménagement de la parcelle que nous avons présentées, la cour arborée et le jardin moderne. Il est intéressant de constater que ces deux catégories se retrouvent aussi dans l'espace public de la ville. Les jardins publics créés dans les années soixante suivent le modèle de la cour arborée : on constate la présence d'arbres et de haies, sans beaucoup de plantes ornementales. Le nime, le flamboyant, le cassia l'albizzia (*Albizzia lebbek*, mimosacées), le thévétia prédominent. Récemment, plusieurs jardins publics ont été inaugurés. Leur végétation diffère des précédents et ils sont plutôt conçus sur le modèle du jardin moderne. On trouve des *Ficus benjamina*, filao, cocotiers (*Cocos nucifera*, arécacées), *Bauhinia rufescens* (césalpiniacées), divers autres arbustes décoratifs. Un espace est prévu pour installer de la pelouse.

On constate à Ouagadougou les mêmes phénomènes que ceux observés par Philippe Haeringer à Abidjan, d'une part le fait de planter des arbres quand on est citoyen, d'autre part le développement des plantes ornementales dans les populations africaines avec l'accession d'une partie de celles-ci au modèle d'habiter de la villa.

La plantation d'arbres est-elle la caractéristique de l'homme citoyen ? Il parle « d'une identification homme-arbre, puisque l'arbre (fruitier) apparaît avec l'homme-habitant et lui survit au point de porter témoignage de son passage. Le geste arboricole du néo-citadin pourrait donc être interprété comme un réflexe culturel qui, dans le cadre contraint du parcellaire urbain, aurait une charge plus essentielle que son utilité économique » (Philippe Haeringer, 1980). L'appropriation de l'espace et du mode de vie urbain des différentes catégories de population de la ville passerait par la plantation d'arbres et par la confection de jardins. On a pu constater en effet, que la plantation

d'arbres s'effectue dans toutes les catégories de population de la ville, même les moins « proches » de la modernité. La véritable acculturation au milieu urbain et l'appropriation de l'espace ne se font-elles pas par le jardin ?

« L'accession en masse des jeunes cadres à la villa de série et de leurs aînées à la villa d'apparat a sorti la plante florale du ghetto de la ville blanche » (Philippe Haeringer, 1980). Un lien étroit unit la présence de végétaux et le type d'habitat. Pour résumer, plus l'habitation est moderne, plus on trouvera des végétaux d'ornement. Il est peu probable de voir un jardin associé à une maison en banco. Les gens viendraient visiter la parcelle pour se moquer parce que la cour serait perçue comme étant plus jolie que la maison. On va maintenant observer les différentes formes d'habitat présentes dans la ville et le type de végétation qu'on y observe.

L'aménagement des parcelles

Le simple fait d'être citadin semble conditionner le fait de planter des végétaux dans la cour. Les contraintes de l'organisation de l'espace qu'impose la ville peuvent expliquer le changement de place des végétaux par rapport à l'habitation traditionnelle *moose*. La concession familiale « yiri » se compose de la cour d'habitation, fermée, où se distribuent les différentes cases des membres de la famille et s'organisent les activités domestiques, et d'un espace extérieur à la cour où se trouvent les champs de case entretenus par les femmes et le « samandé », espace de discussion situé contre un mur extérieur de la cour. Aucune plante ne rentre dans la cour et les arbres d'ombrage, s'il y en a, sont situés à proximité du « samandé ». En ville, les plantes du jardin de case se trouvent à l'intérieur de la parcelle et l'espace de discussion se trouve de plus en plus être sur la terrasse, à l'intérieur de la cour. Actuellement, comme le soulignait une personne enquêtée, les arbres qu'on plante à l'extérieur de la cour ne servent plus d'espace de discussion mais permettent de tenir les voitures à l'ombre. Les cultivateurs citadinisés plantent autant d'arbres dans la cour que les autres catégories de population.

Tous les habitats de la ville présentent des caractères communs : fermeture de l'espace de la parcelle par un mur, modèle carré de la maison à toit de tôle, une terrasse sur le devant de l'habitation. Dans les classes populaires, les logements sont distribués le long des murs de la parcelle, ce qui dégage une cour centrale au sein de laquelle s'organisent les diverses activités domestiques, la cuisine, la lessive, la culture de plantes alimentaires pendant la saison des pluies. Des arbres sont plantés, dont le manguier, et les canaris d'eau sont placés à l'ombre de leurs houppiers. Une terrasse en ciment se trouve devant

l'entrée de la maison et elle est parfois agrémentée de quelques fleurs (cannas, pervenche de Madagascar...) et plantes médicinales. Dans les classes moyennes et les classes supérieures qui ont adopté le modèle de la villa, celle-ci est plus ou moins centrée sur la parcelle, ce qui dégage une cour à l'avant et une cour à l'arrière de l'habitation. La cour devant la maison, appelée la « devanture », est utilisée pour planter des arbres d'ombrage, des arbres fruitiers et des plantes d'ornement. Le jardin, quand il existe, est placé à la devanture. La cour située à l'arrière, à l'abri des regards des visiteurs, est utilisée pour les activités domestiques, et les plantes utilitaires, quand il y en a, sont placées à cet endroit. Par l'emplacement différent accordé aux plantes utilitaires et aux plantes d'ornement, on constate la distinction qui est établie entre elles. Des plantes comme les arbres fruitiers sont à cheval sur les deux catégories, ils sont d'ailleurs plantés devant ou derrière la maison selon le statut qu'on leur accorde.

L'organisation du jardin moderne

L'ambiance végétale de la devanture est très codifiée. On peut en décomposer les différents éléments :

La haie. Elle entoure le mur d'habitation, elle est destinée à protéger de la poussière de la ville, mais quand elle prend des formes géométriques, elle remplit autant une fonction ornementale.

On constate toujours la présence d'une terrasse, dont le tour spécialement aménagé est garni de plantes d'ornement, des acalyphas (euphorbiacées), sanchezias (acanthacées), barlerias (acanthacées), thévétias pour l'essentiel.

Les arbres. Toutes les cours contiennent des arbres d'ombrage et des arbres fruitiers. Dans les jardins modernes, ils tendent à disparaître et des arbres plus spécifiquement ornementaux les remplacent, comme les ficus et les filao, auxquels on donne des formes géométriques variées. On a rencontré deux femmes de la classe supérieure dans les jardins desquels se trouvaient des manguiers. Cependant, leur ombre nuisait à la bonne forme de la pelouse située dessous, et le choix de ces femmes a été de les couper.

La haie, le tour de terrasse, les arbres sont les trois éléments rencontrés dans la plupart des cours, cours arborées et jardins modernes. Ces derniers se distinguent par la présence d'autres éléments : végétation couvre-sol ou aménagement du sol, présence d'arbustes décoratifs, de « plantes vertes » comme les syngoniums (aracées), dieffenbachias (aracées), dracaena (liliacées)...Celles-ci sont installées dans des pots placés sur la terrasse ou sous l'ombre des arbres présents. Il est rare qu'une plante franchisse le seuil de l'habitation, si ce n'est une plante artificielle.

Les mêmes types de plantes se retrouvent dans la plupart des jardins modernes burkinabè et le même type d'aménagement prévaut. On constate que cet ensemble est plutôt codifié.

La recherche d'ordre et de propreté caractérise ces jardins. Les arbres sont alignés, et les plantes sont organisées de manière symétrique. Tout ce qui peut être assimilé au désordre est banni, ce qui peut aussi expliquer le fait que les plantes soient souvent installées dans des parterres spécialement aménagés à cet effet. Les propriétaires de jardins sélectionnent des plantes qui ne « salissent » pas la cour, de ce fait, les arbres qui se défeuillent (les *Terminalia* (*Terminalia mantaly*, combrétacées), flamboyants...) et les plantes à fleurs comme les cannas (en fânant, la fleur tombe et salit la cour) ne sont guère appréciées et tendent à disparaître des jardins modernes. Cependant, on peut avancer une autre explication du rejet de ce type de plantes, à savoir que les individus recherchent plutôt des plantes pérennes, dont l'aspect ne se modifie pas au fil des saisons.

On constate aussi que la plupart des plantes sont d'origine étrangère, les Burkinabè n'ont guère le goût des plantes locales. Le choix des espèces du jardin diffère selon qu'on est Burkinabè ou Européen. En effet, les Européens mélangent les espèces locales et exotiques, et s'intéressent à des plantes comme le bégonia ou des plantes intéressantes pour leurs fleurs, délaissées par les Burkinabè.

Le choix de la devanture comme emplacement du jardin souligne le rôle du paraître de celui-ci. Mme Sawadogo (42 ans, magistrat) dit que derrière la maison, elle met des plantes qui protègent du soleil, « puisque, des ornementales...si derrière on met des roses, qui va aller les voir ? il faut que ça fasse beau à la devanture, donc tu mises sur les fleurs. » Est-ce le seul usage fait du jardin ? En effet, faire un jardin pour aller se bronzer sur la pelouse n'est guère dans les habitudes des Burkinabè. Dans une moindre mesure, il est considéré comme un passe-temps, une occupation pour des femmes cadres salariées dont le temps n'est plus occupé aux diverses activités domestiques traditionnelles.

Le jardin moderne burkinabè prend des formes caractéristiques, soulignant par là le processus acculturatif mis en œuvre. Cette acculturation est sélective dans la mesure où elle concerne une minorité de la population.

Modalités sociologiques

Si la plantation de végétaux dans la cour concerne toutes les populations citadines de Ouagadougou, la constitution d'un jardin proprement dit n'est le fait que d'une minorité de la population. Ils se cantonnent essentiellement aux classes supérieures de la ville. Les

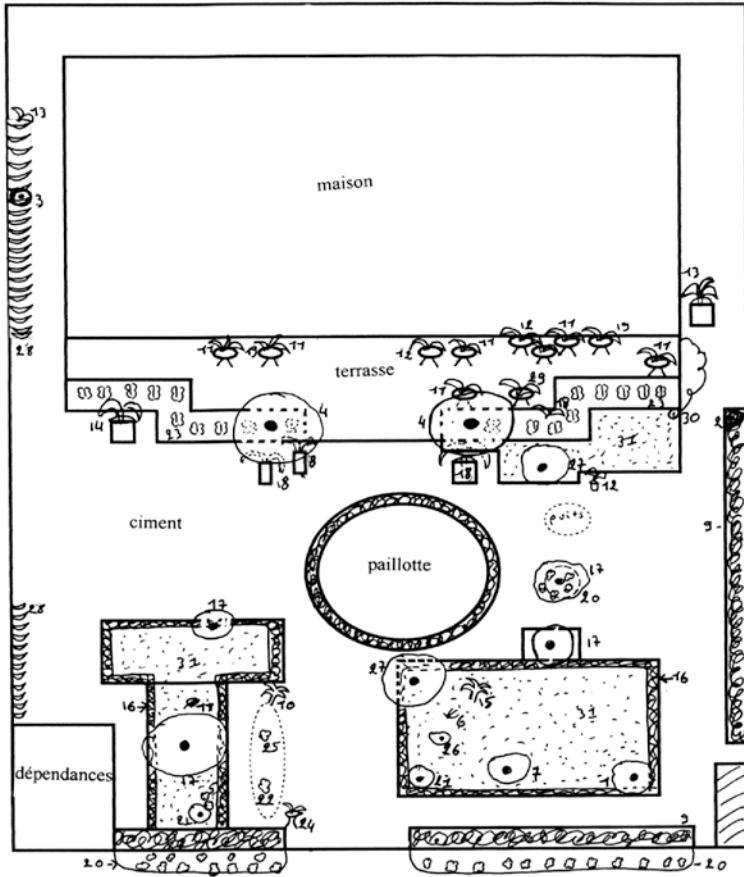
deux types de cours que nous avons distinguées se distribuent dans la population en fonction de différents facteurs sociologiques : l'âge, le niveau de revenu et le niveau scolaire. À ce moment de l'investigation, il ne semble pas que la variable religieuse et la variable ethnique jouent un rôle important en ce qui concerne la distribution des végétaux dans la population.

Le jardin moderne proprement dit se trouve dans les classes supérieures de la population. Cependant, on observe un processus de diffusion parmi les classes moyennes et même parfois les classes populaires. Bien que parmi les classes moyennes on constate souvent des contraintes comme l'espace restreint de la parcelle et l'impossibilité de consacrer une forte somme à l'eau, on observe une tendance à planter de plus en plus. Les cours des classes moyennes empruntent autant des éléments au jardin moderne des classes supérieures que des éléments aux cours arborées. Ce qui donne des parcelles caractéristiques, où les végétaux d'ornement côtoient les arbres fruitiers et les plantes utilitaires.

L'ancienneté de la cour, plus ou moins corrélée à l'âge de son propriétaire est un facteur déterminant quant à observer la présence de différentes catégories de végétaux. Les cadres fonctionnaires âgés de plus de cinquante ans possèdent une cour de type arboré. On constate essentiellement la présence d'arbres : manguiers, cassias, citronniers, de haies de thévétias, quelques plantes comme la bougainvillée, peu des plantes « modernes » introduites depuis la révolution.

La présence de plantes utilitaires est nettement corrélée au statut socioprofessionnel. On les trouve essentiellement dans les milieux populaires. Il s'agit du gombo (*Hibiscus esculentus*, malvacées), de l'oseille de Guinée (*Hibiscus sabdariffa*, malvacées), parfois de tomates, épinards (espèce non identifiée), essentiellement cultivés pendant la saison des pluies. On trouve aussi des plantes médicinales, comme le kwasafana (*Vernonia colorata*, composées), kinkeliba (en fait du « faux kinkeliba », *Cassia occidentalis*, césalpiniacées), une kalanchoe locale (crassulacées) utilisée pour soigner les maux d'oreille, du basilic (*Occimum basilicum*, labiacées) pour chasser les cauchemars des enfants... Les arbres fruitiers sont aussi présents, le manguier, le bananier (*Musa* sp, musacées), le palmier à huile (*Eleais guineensis*, palmacées), le citronnier (*Citrus* sp, rutacées). On a plusieurs fois constaté que les plantes ornementales sont introduites dans les cours populaires par le biais d'enfants scolarisés. Mme Kenedougou habite dans une maison en banco amélioré. Elle ne travaille pas et n'a pas fait l'école. elle vit seule avec ses deux fils. Sur la droite de la parcelle, une partie est réservée à un parterre de plantes ornementales. Elle nous explique que son plus jeune fils les a un jour ramenées et plantées. Elle-même ne s'y intéresse pas. Elle explique

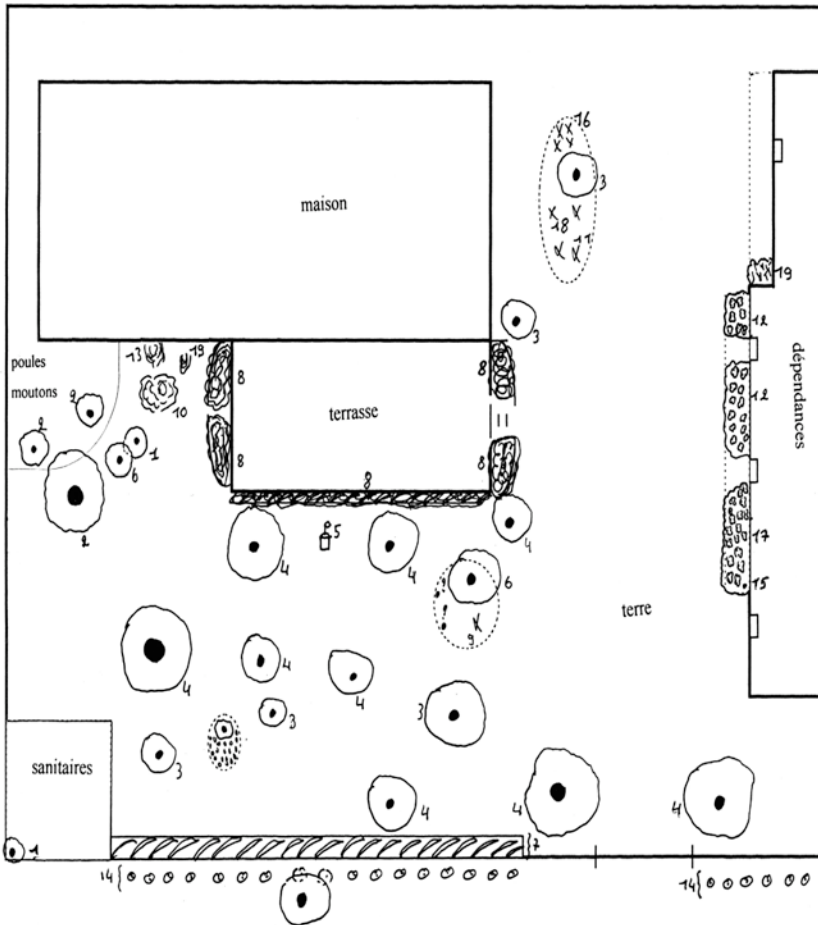
Le jardin moderne de M.Yaméogo, médecin



Liste des plantes

- | | | | |
|----|--|----|--|
| 1 | <i>Anona squamosa</i> , Anonacées | 16 | <i>Althernantera sp.</i> , Amaranthacées |
| 2 | <i>Breynia nivos</i> , Euphorbiacées | 17 | <i>Mangifera indica</i> , Anacardiacées |
| 3 | <i>Carica papaya</i> , Caricacées | 18 | <i>Pandanus sp.</i> , Pandanacées |
| 4 | <i>Casuarina equisetifolia</i> , Casuarinacées | 19 | <i>Philodendron sp.</i> , Aracées |
| 5 | <i>Catharantus roseus</i> , Apocynacées | 20 | <i>Portulaca grandiflora</i> , Portulacacées |
| 6 | citronnelle (<i>Cymbopogon citratus?</i>), Graminées | 21 | <i>Punica granatum</i> , Punicacées |
| 7 | <i>Citrus aurantia</i> , Rutacées | 22 | <i>Rosa sp.</i> , Rosacées |
| 8 | <i>Citrus lemon</i> , Rutacées | 23 | <i>Sanchezia nobilis</i> , Acanthacées |
| 9 | <i>Clerodendron inerme</i> , Verbénacées | 24 | <i>Setcreasa purpurea</i> , Commélinacées |
| 10 | <i>Cocos nucifera</i> , Palmacées | 25 | <i>Tabernaemontana sp.</i> , Apocynacées |
| 11 | <i>Codiaeum sp.</i> , Euphorbiacées | 26 | <i>Tecoma stans</i> , Bignoniacées |
| 12 | <i>Cordylina</i> , Liliacées | 27 | <i>Terminalia catappa</i> , Combrétacées |
| 13 | <i>Dieffenbachia picta</i> , Aracées | 28 | <i>Thevetia neriifolia</i> , Apocynacées |
| 14 | <i>Dracaena fragans</i> , Liliacées | 29 | Tomate, <i>Solanum sp.</i> , Solanacées |
| 15 | <i>Eleais guineensis</i> , Palmacées | 30 | <i>Vitis vinifera</i> , Vitacées |
| | | 31 | Pelouse (<i>Paspalum sp. ?</i>), Graminées |

La cour arborée de M.Traoré, instituteur



Liste des plantes

- | | | | |
|----|---|----|--|
| 1 | <i>Carica papaya</i> , Caricacées | 12 | <i>Mirabilis jalapa</i> , Nyctaginacées |
| 2 | <i>Cassia siamea lam</i> , Caesalpiniacées | 13 | <i>Ziziphus mauritiana</i> , Rhamnacées |
| 3 | <i>Citrus lemon</i> , Rutacées | 14 | <i>Prosopis</i> sp., Mimosacées |
| 4 | <i>Mangifera indica</i> , Anacardiacées | 15 | Amaranthacées |
| 5 | <i>Persea americana</i> , Lauracées | 16 | <i>Pennisetum</i> sp., Graminées |
| 6 | <i>Psidium goyavia</i> , Myrtacées | 17 | <i>Portulaca grandiflora</i> , Portulacacées |
| 7 | <i>Thevetia neriifolia</i> , Apocynacées | 18 | <i>Ipomea batatas</i> , Convolvulacées |
| 8 | <i>Clerodendron inerme</i> , Verbénacées | 19 | <i>Occimum basilicum</i> , Labiées |
| 9 | "Aubergine africaine" (<i>Solanus</i> sp.), Solanacées | | |
| 10 | <i>Hibiscus sabdariffa</i> , Malvacées | | |
| 11 | Bulvaka (nom dioula, ?) | | |

cela par le fait qu'elle est du temps colon et que son fils, lui est « chose » (moderne?). Parmi les classes moyennes les plus jeunes, les plantes utilitaires, les arbres et les plantes ornementales (plantes en pots, arbres et haies taillés) se partagent l'espace de la cour. Les unes sont plantées à l'arrière de la cour, les autres occupent la devanture. Selon les individus, les arbres fruitiers sont plantés devant la maison ou bien dans un parterre à l'arrière spécialement aménagé pour eux. Il y en a une plus grande variété que dans les classes populaires, on voit des pomme-canneliers (*Annona squamosa*, annonacées), mandariniers, orangers, grenadier (*Punica granatum*, punicacées), goyavier (*Psidium goyava*, myrtacés).

Deux faits vont essentiellement concourir à distinguer différentes catégories de jardin moderne, le choix de certaines espèces rares et valorisées ainsi que le coût consacré à la création et à l'entretien du jardin. Ces deux types d'investissement permettent notamment d'établir une distinction entre les catégories les plus aisées du Burkina et les autres. On constatera donc des différences majeures entre les jardins des classes supérieures économiquement favorisées et les classes moyennes et les fonctionnaires.

Des plantes rares et valorisées

La possession de plantes comme le filao, le *Ficus benjamina*, le *Clerodendron inerme* ainsi que les plantes utilisées pour faire les tours de terrasses (*Acalyphas*, *sanchezias*, *barlerias*) ne distinguent pas des catégories de population spécifiques. On les trouve aussi bien parmi les classes moyennes que parmi les classes supérieures. Dès qu'on commence à confectionner un jardin, ce genre de plantes apparaît, quand le jardin a été conçu depuis moins de 10 ans. Ces plantes ne distinguent donc pas différentes catégories de jardins. Par contre, toute une gamme de plantes, réputées rares, sont extrêmement valorisées par les catégories dominantes de la population. Parmi ces plantes, on peut citer le cycas, le cocotier, l'arbre à pain (*Artocarpus incisus*, moracées), des plantes comme l'araucaria (araucariacées), l'arbre du voyageur (*Ravenale madagascarensis*, strélitziacées). On observe un processus de distinction à travers la possession de ces plantes. M. Sawadogo (informaticien, 35 ans) recherche des formes spéciales, un ficus au tronc tressé, élaboré à Abidjan, des plantes chinoises. Il se vantait aussi d'être l'un des cent premiers à Ouagadougou à posséder un cycas (cycadacées). D'une manière générale, les plantes venant des pays humides et nécessitant une forte dépense en eau sont valorisées parmi les classes supérieures. M. Nikiema, (46 ans, commissaire habitant cité « An II ») possède une cour arborée plutôt qu'un jardin moderne. Cependant, sa cour est très valorisée par la présence d'espèces rares rapportées de voyages dans

les pays côtiers. il possède un arbre à pain, un « karité des îles » (*Melicocca bijuga*, sapindacées). Pourquoi de nouvelles plantes sont-elles apparues il y a une dizaine d'années et pourquoi ont-elles eu tant de succès? Les anciennes plantes sont parfois considérées comme étant des « plantes coloniales », on peut aussi dire que les végétaux ornementaux se dévalorisent quand ils deviennent trop communs, ce qui peut expliquer la recherche de végétaux rares.

Outre la possession de raretés botaniques, le coût consacré à l'entretien du jardin permet de distinguer différentes catégories de jardin moderne. Il faut distinguer l'entretien lui-même (confection et entretien du jardin) et le coût consacré à la facture d'eau. On peut distinguer différents types de jardiniers, notamment en fonction du coût de leurs prestations. Dans les classes supérieures, consacrer un coût élevé à la confection du jardin importe autant que la forme du jardin lui-même. De même, une certaine logique de la dépense amènera à acheter ses plantes chez les « pépiniéristes » qui les vendent cher. Parmi les classes moyennes, une autre rationalité est mise en jeu : la possession de plantes ornementales n'est pas obligatoirement assortie d'une forte dépense monétaire et différentes stratégies sont mises en œuvre pour minimiser le coût du jardin (le confectionner soi-même, économiser sur l'eau d'arrosage, faire soi-même ses boutures...).

Une distinction s'établira aussi en ce qui concerne le coût consacré à l'eau. Dans les classes moyennes, le coût de l'eau consacrée à l'entretien des plantes varie entre 5000 et 15000 Franc CFA par mois en saison sèche, dans les classes supérieures, cela peut aller de 30000 à 60000 francs CFA. À Ouagadougou, le principal facteur limitant dans l'entretien d'un jardin est l'eau, et celle-ci est particulièrement chère. Une distinction s'établit donc en fonction de ceux qui peuvent investir dans une lourde facture d'eau et ceux qui ne le peuvent pas.

Les jardins des individus ayant un haut revenu économique se caractérisent par la présence de plantes venant des zones humides et gourmandes en eau, l'arbre du voyageur, diverses aracées, liliacées, marantacées. La présence d'une pelouse (qui s'accompagne d'une facture d'eau pouvant aller de 50000 à 100000 francs CFA par mois en saison sèche) classe son propriétaire dans les catégories dominantes du Burkina.

La plantation de végétaux d'ornement permet d'intégrer les normes du groupe social auquel on souhaite s'identifier. M. Kouanda (40 ans, fonctionnaire) était maçon. Lorsqu'il a acquis sa parcelle il y a une dizaine d'années, il avait planté surtout des arbres fruitiers. D'après les dires de sa femme, il était chauffeur. Il y a trois ans, il a passé le concours de l'ENAM (école nationale de l'administration et de la magistrature). La réussite à ce concours a été suivie de trois ans de formation. Au bout de ces trois années, il est allé au barrage se

procurer des plantes ornementales pour agrémenter le tour de la terrasse, confectionner une haie de Clerodendron et mettre des plantes ornementales devant sa parcelle. Dans cet exemple, le changement de statut s'accompagne de la modification de l'environnement végétal.

M. Orlando (technicien supérieur, 36 ans) a organisé sa cour sur le mode du jardin d'agrément valorisé dans les classes supérieures : petit carré de pelouse devant la terrasse, plantation de cocotiers et de ficus. Les plantes utilitaires, que sa femme fait pousser en saison des pluies et les arbres fruitiers sont relégués à l'arrière de l'habitation. Cette pratique ne lui permet-elle pas d'intégrer la norme de la classe supérieure, à laquelle il tente de s'identifier ?

Les végétaux plantés dans les habitations urbaines, la manière dont ils sont disposés témoignent de la modalité des types de liens sociaux établis en milieu urbain. Ils permettent de définir les caractéristiques sociologiques de leur propriétaire, et élaborent une certaine forme de classement. Une des caractéristiques de l'individu citadin est qu'il est défini, et qu'il se définit lui-même en fonction de sa place dans le système hiérarchique socioprofessionnel. Les végétaux donnent une définition de la situation occupée par leur propriétaire au sein de cette échelle de classement.

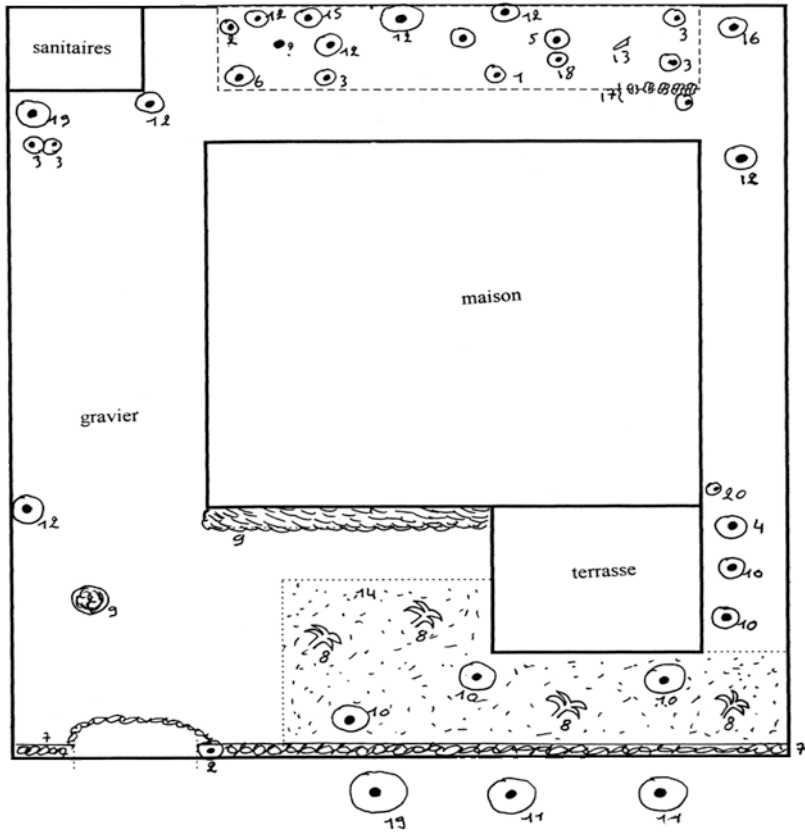
Les plantes, d'un autre point de vue, participent aussi à l'intégration de l'individu au sein de la société moderne (telle qu'elle est perçue) en tant que citoyen. Depuis Thomas Sankara s'est développée l'idée du lien entre le fait de planter des végétaux et le fait d'être un bon citoyen, ceci étant d'une certaine manière perçu comme étant un devoir civique. Mme Sablago (45 ans, comptable) racontait un de ses rêves. Elle se faisait décorer par Thomas Sankara pour avoir eu la cour la plus verte. Une distinction s'établit entre ceux qui se soucient de l'environnement et ceux qui continuent à consommer des arbres sans en planter : la frontière, pour les individus interrogés, passe par la coupure entre les individus modernes et éduqués et ceux qui ne le sont pas. Être moderne signifierait se soucier de planter des arbres et des végétaux.

La possession de plantes et d'un jardin opèrent une fonction de classement. Selon un processus d'identification-distinction, posséder un jardin distingue les gens citadins, éduqués et riches des gens de la campagne, pauvres et ignorants. Posséder un jardin, c'est s'inscrire dans les catégories du Burkina moderne.

Le jardin opposé à la brousse ?

Trois conditions semblent prévaloir, tout au moins parmi les classes moyennes et supérieures de la population. Il faut que ces plantes soient exotiques, qu'elles ne salissent pas la cour, qu'elles soient ordonnées dans l'espace.

Le jardin moderne de M.Orlando, 34 ans, technicien supérieur



Liste des plantes

- | | | | |
|----|--|----|---|
| 1 | <i>Anona squamosa</i> , Anonacées | 14 | <i>Musa sp.</i> , Musacées |
| 2 | <i>Bougainvillea sp.</i> , Nyctaginacées | 15 | Pelouse (<i>Paspalum notatum</i> ?), graminées |
| 3 | <i>Carica papaya</i> , Caricacées | 16 | <i>Plumeria rubra</i> , Apocynacées |
| 4 | <i>Casuarina equisetifolia</i> , Casuarinacées | 17 | <i>Psidium goyavia</i> , Myrtacées |
| 5 | <i>Citrus aurantia</i> , Rutacées | 18 | <i>Sanchezia nobilis</i> , Acanthacées |
| 6 | <i>Citrus limon cv.</i> , Rutacées | 19 | Tangelo (<i>Citrus sp.</i>), Rutacées |
| 7 | <i>Clerodendron inerme</i> , Verbénacées | 20 | <i>Terminalia catappa</i> , Combrétacées |
| 8 | <i>Clerodendron inerme</i> , Verbénacées | 21 | <i>Thevetia neriifolia</i> , Apocynacées |
| 9 | <i>Cocos nucifera</i> , Palmacées | | |
| 10 | <i>Duranta repens</i> , Verbénacées | | |
| 11 | <i>Ficus benjamina</i> , Moracées | | |
| 12 | <i>Gmelina arborea</i> , Verbénacées | | |
| 13 | <i>Mangifera indica</i> , Anacardiacées | | |

Les plantes locales, mises à part certaines plantes utilitaires autrefois cultivées dans les jardins de case sont très peu recherchées par les individus. Les arbres locaux ne sont pas plantés dans les cours d'habitation et quand on en trouve, c'est qu'ils étaient déjà présents et ont été conservés. Dans certaines cours des quartiers résidentiels, on remarque parfois un karité (*Butyrospermum parkii*, sapotacées) ou un raisinier (*Lannea microcarpa*, anacardiacees), vestiges de l'ancienne végétation locale. Une des conditions nécessaires à la plantation d'arbres est-elle que ceux-ci soient importés? Les individus ne sont guère disposés à planter des arbres locaux, comme le baobab, le néré et encore moins le tamarinier, qui est supposé être la demeure de génies. L'hypothèse émise est que la plantation d'arbres n'est possible que si ceux-ci sont « culturellement vierges », non intégrés au système de représentation traditionnel. L'interdit de planter des arbres ne subsiste-t-elle pas pour une part en ce qui concerne les arbres locaux? De même, peu de plantes locales entrent dans la parcelle. Le *Calotropis procera* (asclépiadacées) est considéré comme étant une plante sauvage, une plante de la brousse, il n'est donc pas question de l'intégrer à la cour d'habitation (en outre, en ville, elle affectionne particulièrement les cimetières). Les plantes qui viennent de la brousse sont source potentielle de danger (comme la brousse elle-même est source potentielle de danger?). Entrant dans une cour où il y avait des « mauvaises herbes » dans un coin, un voisin dit qu'il fallait enlever ce gazon sauvage, que ce n'était pas bon comme le gazon domestique et qu'il pouvait attirer des serpents.

M. Orlando assimile les grands arbres de la brousse au désordre. Dans une parcelle, ceux-ci feraient désordonné parce qu'ils sont « trop maousses ». Est-ce qu'il assimile la brousse et ce qui en vient au désordre? D'autres raisons, plus « rationnelles » expliquent le refus des arbres locaux, comme leur trop faible vitesse de croissance, et leur taille disproportionnée par rapport à celle de la parcelle.

Seules des plantes apprivoisées peuvent entrer dans la sphère d'habitation (sauf les arbres déjà présents) et les plantes sauvages semblent perdre leurs pouvoirs quand elles sont apprivoisées. Mais les usagers de plantes disent que cela ne fait pas partie de leurs compétences. Un processus d'identification et de domestication des plantes locales pour en faire des plantes ornementales a vu le jour au Centre National des Semences Forestières. Le *Bauhinia rufescens* a subi cette domestication et on le voit timidement apparaître le long de certains murs d'habitation.

La recherche d'ordre, de propreté, de netteté, la recherche de végétaux exotiques montrent qu'une coupure nette est établie entre la nature au sein de la sphère humaine et celle de la brousse sauvage. Le jardin, propre, net, agrémenté de plantes apprivoisées, adaptées à la temporalité et à l'espace urbains tend à s'élaborer en opposition à la

brousse, sauvage, dangereuse. Le jardin est un lieu où se déploie l'ordre humain, et où le naturel n'a pas sa place. M. Kéré avait confectionné un jardin plutôt désordonné pour ensuite lui donner plus d'ordre. Il explique le pourquoi des changements qu'il a induit dans son jardin : « Dans leur évolution, les plantes ne présentaient pas tellement d'aspect esthétique. Il y en a même qui étaient des plantes grasses. D'autres se développaient un peu trop anarchiquement. C'était difficile à maîtriser, on a préféré faire des substitutions. (...) Dans un premier temps, quand on n'avait pas encore occupé la parcelle, moi je disais que c'était un peu le jardin nature. Donc effectivement, il y avait des plantes un peu partout. Maintenant, quand on s'est installés, on a été obligés justement de mettre un peu d'ordre dedans, parce que dans l'entourage, il n'y avait pas autant de maisons. Avant, c'était un peu la brousse, ça pouvait servir de repaire aux serpents et autre, donc on a jugé utile de mettre un peu d'ordre et de lumière là-dessous ». Malgré son goût pour un jardin « un peu anglais », M. Kéré s'est néanmoins plié à la norme locale.

On a souligné le phénomène de réappropriation des modèles de jardin européens, dans la mesure où les jardins des Burkinabè ne présentent pas la même physionomie que les jardins des occidentaux. On peut avancer une première explication à la forme prise par les jardins burkinabè. A. Henry (1991) établit un lien entre les formes prises par l'entreprise moderne en Afrique et les valeurs du milieu social. la codification rigoureuse des méthodes de travail apparaîtrait comme une réécriture dans un cadre industriel des codes relationnels détaillés qui au village fixaient la conduite à tenir et les solutions adaptées à chaque occasion. Ce modèle explicatif tendrait à s'adapter au phénomène des jardins tel qu'on l'a observé dans la ville de Ouagadougou, où prévaut une extrême codification de l'environnement végétal.

Mais par ailleurs, il est intéressant de constater que cette attitude des Burkinabè vis-à-vis des jardins et de la nature sauvage n'est pas un trait qui leur soit caractéristique. En effet, on peut effectuer un parallélisme entre l'attitude des *moose* vis-à-vis des végétaux et les modifications de leur comportement et l'attitude des Anglais telle que Keith Thomas la présente. Avant l'époque moderne, la forêt était perçue comme sauvage, hostile et couper les forêts signifiait le triomphe de la civilisation. Les jardins du début de l'époque moderne avaient une apparence soignée, « l'apparence soignée et les dessins formels avaient toujours été pour les hommes une manière caractéristique d'indiquer la séparation entre nature et culture. Mais il semble qu'on ait eu encore plus tendance à planter avec uniformité, si c'est possible, au début des Temps modernes » (Thomas, 1985), ce que semble bien valider la forme prise par les jardins burkinabè. Ce n'est que dans un deuxième temps que l'intérêt s'est porté en horticulture

vers des formes moins géométriques et ordonnées et que la nature sauvage a été exaltée pour ses beautés. Assistera-t-on à Ouagadougou au même processus ? La volonté de différencier les jardins de la nature se transformera-t-elle plus tard en un attrait pour des formes plus naturelles (ainsi que pour des espèces végétales issues de la nature environnante) ? Le désintérêt des citoyens burkinabè pour la nature locale se transformera-t-il aussi ?

BIBLIOGRAPHIE

BINGER C, 1892, *Du Niger au Golfe de Guinée en passant par le pays de Kong et le Mossi*, Paris, ed Hachette (Nvle édition 1980 par la Société des Africanistes, Musée de l'Homme), 416p.

DEVERIN KOUANDA É, 1993, « *De la concession rurale à la parcelle urbaine. Mutations de l'architecture et des fonctions de l'habitat en pays mossi (région de Ouagadougou)* », communication au colloque du 2-7 juill 93 tenu à Ouagadougou : « Interactions villes-campagnes : l'expérience francophone ».

Travaux de la Société d'Écologie Humaine

c/o UMR 6578 du CNRS - Adaptabilité Humaine : Biologie et Culture
Université de la Méditerranée, Faculté de Médecine
27, boulevard Jean-Moulin, 13385 Marseille cedex 5

Directeur de la Publication : Nicole Vernazza-Licht

Déjà parus :

L'homme et le lac 1995

Impact de l'homme sur les milieux naturels : Perceptions et Mesures 1996

Cet ouvrage est issu, pour l'essentiel, des travaux présentés aux VIII^e journées scientifiques de la Société d'Écologie Humaine (SEH), qui se sont tenues à Orléans en juin 1996.

Ces journées étaient organisées par :

- la Société d'Écologie Humaine
- l'équipe du DEA « Environnement, Temps, Espaces, Sociétés », Université d'Orléans
- l'UMR 6578 « Adaptabilité Humaine : Biologie et Culture », CNRS-Université de la Méditerranée, Marseille
- le laboratoire Population-Environnement, Université de Provence/Orstom, Marseille
- le laboratoire ERMES, Orstom, Orléans

Il a bénéficié du soutien financier du département Environnement, Technologies et Société de l'Université de Provence, Marseille

Dépôt légal : 4^e trimestre 1998

ISBN : 2-9511840-2-6

ISSN : 1284-5590

Tous droits réservés pour tous pays

© Éditions de Bergier

476 chemin de Bergier, 06740 Châteauneuf de Grasse

bergier@webstore.fr

VILLES DU SUD ET ENVIRONNEMENT

Éditeurs scientifiques

Daniel Bley, Jacques Champaud, Patrick Baudot,
Bernard Brun, Hélène Pagezy, Nicole Vernazza-Licht

Travaux de
la Société
d'Ecologie
Humaine



1997